

DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE U15 - Saison 2020/2021

☞ Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document AVANT LE 17 JUILLET 2020
LE CLUB GESTIONNAIRE DOIT ENGAGER CETTE EQUIPE SUR FOOTCLUBS

☐ RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE L'ENTENTE :

Nous, Présidents des clubs de :

-
-
-
-
-

sollicitons auprès du District de Vendée de Football,
 l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente : CATEGORIE : U15

CLUB RESPONSABLE				EN ENTENTE AVEC			
N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS	N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS

Le CLUB de :

gérera l'ENTENTE dont l'appellation est la suivante (20 caractères maxi y compris les espaces, le 1^{er} mot doit permettre de situer géographiquement l'entente) :

CACHET DU CLUB : Date et Signature : Président - Secrétaire	CACHET DU CLUB : Date et Signature : Président - Secrétaire	CACHET DU CLUB : Date et Signature : Président - Secrétaire
---	---	---

Chaque club devra apposer son cachet et sa signature